

Communiqué  
Pour publication immédiate

### **L'hygiène douteuse des chambres d'hôtel : le CQRHT propose une solution !**

*Longueuil, 13 novembre 2012.* Suite aux révélations faites à l'émission [Marketplace](#) du réseau anglais de Radio-Canada, le CQRHT rappelle que le travail des préposés et des préposées à l'entretien ménager est un élément central dans la qualité de la prestation des services en hébergement et qu'il existe au Québec une norme professionnelle pour ce métier. Les méthodes proposées par la norme permettent de faire des gains au niveau de l'organisation du travail, de l'efficacité et de l'utilisation optimale des outils faisant ainsi la différence entre offrir au client une chambre bien faite et lui offrir une chambre exceptionnelle.

Un programme de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO) a été développé à partir de cette norme et permet aux préposées à l'entretien ménager d'obtenir un **certificat de qualification professionnelle émis par le gouvernement du Québec**. Le CQRHT invite les entreprises à encourager leurs employés à obtenir le certificat et à les supporter dans cette démarche.

Pour plus d'information sur la reconnaissance des compétences (RCMO), [cliquez ici](#).

La RCMO est financée par la Commission des partenaires du marché du travail.

-30-

Source : Charles-André Major  
Chargé de projets aux communications  
Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)  
450 651 6111, poste 257